EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 30/09/14

Reçu en Préfecture le : 01/10/14
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 29 septembre 2014
D-2014/431

Aujourd'hui 29 septembre 2014, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENOU, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,
Monsieur Jacques COLOMBIER et Madame Catherine BOUILHET quittent la séance à 15h15

Excusés :

Mise en vente par adjudication de différents immeubles communaux. Désaffectation. Déclassement et Cession. Décision. Autorisation

Monsieur Nicolas FLORIAN, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération 2014/238 en date du 26 mai 2014, vous avez décidé du principe de cession par voie d'adjudication par devant le Marché Immobilier des Notaires les immeubles de bureaux libérés suite au déménagement des services municipaux au sein de la Cité Municipale qui a eu lieu fin juillet.

Il s'agit des bâtiments suivants :

- Immeuble élevé d'un rez-de-chaussée et de quatre étages situé 11 rue Père Louis de Jabrun, au sein de l'ensemble immobilier « Saint Christoly » formant le lot de volume 6, cadastré section KH n°215 d'une surface développée de 2 207 m² environ. La mise à prix est fixée à 3 650 000 € conformément à l'avis de France Domaine en date du 11 décembre 2013.

- Ensemble immobilier constitué de deux immeubles en pierre élevé sur cave d'un rez-de-chaussée et de trois étages situé 3 et 4 place Rohan. Bien qu'ayant une entrée distincte, ces deux bâtiments sont imbriqués, des passages permettant l'accès de l'un vers l'autre. L'ensemble est cadastré section KE n°113 pour 183 m² et n°114 pour 225 m² pour une surface développée de 1 171 m² environ. Cet ensemble constitue une élément structurant de l'architecture de la place. La mise à prix est fixée à 1 950 000 € conformément à l'avis de France Domaine en date du 13 décembre 2013.

- Immeuble élevé sur cave d'un rez-de-chaussée et de six étages, situé 17 place Pey Berland, cadastré section KI n°21 pour 279 m² et 919 m² environ de surface développée. Construction édifiée dans les vestiges de l'ancienne église Notre-Dame de la Place sur laquelle a été plaquée une façade en pierre datant de la fin du 19ème siècle. Le sous-sol acueille une crypte de l'église du 6ème -7ème siècle. La mise à prix est fixée à 1 600 000 € au vu du rapport de France Domaine en date du 28 mars 2014 et au vu de l'expertise du MIN. L'immeuble est protégé au titre des Monuments Historiques.

- Immeuble en pierre élevé sur cave d'un rez-de-chaussée et de deux étages, situé 4 rue Elisée Reclus, cadastré section KE n°115 pour une contenance de 191 m² et développée de 653 m² environ. La mise à prix est fixée à 810 000 € conformément à l'avis de France Domaine en date du 16 décembre 2013.

- Immeuble en pierre élevé d'un rez-de-chaussée et de deux étages situé 33 rue Montbazon, cadastré section KE n°68 pour 91 m² et développée de 176 m² environ. La mise à prix est fixée à 340 000 € conformément à l'avis de France Domaine en date du 17 octobre 2013.

Considérant que les immeubles sont désormais vacants, il convient de procéder, préalablement à leur cession, à la constatation de leur désaffectation ainsi qu'à leur déclassement.

En conséquence, nous vous demandons Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

Décider :

- la désaffectation et le déclassement des biens décrits ci-dessus

- de confirmer la cession par voie d'adjudication par devant le Marché Immobilier des Notaires des immeubles situés, pour les mises à prix suivants :

- 11 rue Père Louis de Jabrun, lot de volume 6, cadastré section KH n°215 d'une surface développée de 2 207 m² environ, à 3 650 000 €
- 3 et 4 place Rohan cadastré section KE n°113 pour 183 m² et n°114 pour 225 m², à 1 950 000 €
- 17 place Pey Berland cadastré section KI n°21 pour 279 m², à 1 600 000 €
- 4 rue Elisée Reclus cadastré section KE n°115 de 191 m², à 810 000 €
- 33 rue Montbazon cadastré section KE n°68 pour 91 m² , à 340 000 €

- l'ouverture de la recette correspondante au budget de l'exercice concerné.

Autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents à ces opérations notamment les cahiers des charges et les actes de quittance du prix.

ADOPTE A LA MAJORITE

VOTE CONTRE DU GROUPE SOCIALISTE

VOTE CONTRE DU GROUPE ECOLOGISTE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 29 septembre 2014

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Nicolas FLORIAN

2014 00457

BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 27/05/14

Reçu en Préfecture le : 02 JUIN 2014

CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 26 mai 2014
D-2014/238

Aujourd'hui 26 mai 2014, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENOU, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Madame Catherine BOUILHET,
Mr Y. DAVID (présent à partir de 16h20), Mme N. DELATTRE (présente à partir de 17h05), Mr N. BRUGERE (présent jusqu'à 16h45)

Excusés :

Monsieur Josy REIFFERS, Madame Constance MOLLAT, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Vincent FELTESSE, Monsieur Jacques COLOMBIER

Mise en vente par adjudication de différents immeubles communaux. Décision. Autorisation.

Monsieur Nicolas FLORIAN, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans quelques mois, plusieurs immeubles de bureaux vont se retrouver vacants suite au déménagement des services municipaux au sein de la Cité Municipale.

Ces immeubles sont situés dans l'hyper-centre de Bordeaux à proximité immédiate de la place Pey-Berland. Ces biens à usage de bureaux ne sont plus d'aucune utilité pour le fonctionnement de nos services. Leur restructuration à usage de logements ou de locaux associatifs s'avère trop onéreuse en raison notamment des coûts de mises aux normes indispensables. La cession de ces locaux est une recette affectée au financement de la Cité Municipale ainsi que prévu dans la délibération n°2011/699

Dans le cadre d'une démarche globale de valorisation du foncier de la Ville dans le respect des principes d'équité et de transparence, et aux fins d'assurer la plus large publicité possible, une mise en vente par adjudication par l'intermédiaire du Marché Immobilier des Notaires vous est proposée pour les 5 immeubles décrits ci-après. La mise à prix s'effectuera sur la base de l'évaluation de France Domaine et conformément aux cahiers des charges établis par le notaire.

Il s'agit des bâtiments suivants :

- Immeuble élevé d'un rez-de-chaussée et de quatre étages situé 11 rue Père Louis de Jabrun, au sein de l'ensemble immobilier « Saint Christoly » formant le lot de volume 6, cadastré section KH n°215 d'une surface développée de 2 207 m² environ. La mise à prix est fixée à 3 650 000 € conformément à l'avis de France Domaine en date du 11 décembre 2013.

- Ensemble immobilier constitué de deux immeubles en pierre élevé sur cave d'un rez-de-chaussée et de trois étages situé 3 et 4 place Rohan. Bien qu'ayant une entrée distincte, ces deux bâtiments sont imbriqués , des passages permettant l'accès de l'un vers l'autre. L'ensemble est cadastré section KE n°113 pour 183m² et n°114 pour 225 m² pour une surface développée de 1 171 m² environ. Cet ensemble constitue une élément structurant de l'architecture de la place. La mise à prix est fixée à 1 950 000 € conformément à l'avis de France Domaine en date du 13 décembre 2013.

- Immeuble élevé sur cave d'un rez-de-chaussée et de six étages, situé 17 place Pey Berland, cadastré section KI n°21 pour 279 m² et 919 m² environ de surface développée. Construction édifiée dans les vestiges de l'ancienne église Notre-Dame de la Place sur laquelle a été plaquée une façade en pierre datant de la fin du 19ème siècle. Le sous-sol acueille une crypte de l'église du 6ème- 7ème siècle. La mise à prix est fixée à 1 600 000 € au vu du rapport de France Domaine en date du 28 mars 2014 et au vu de l'expertise du MIN. L'immeuble est protégé au titre des Monuments Historiques.

- Immeuble en pierre élevé sur cave d'une rez-de-chaussée et de deux étages, situé 4 rue Elisée Reclus, cadastré section KE n°115 pour une contenance de 191 m² et développée de 653 m² environ. La mise à prix est fixée à 810 000 € conformément à l'avis de France Domaine en date du 16 décembre 2013.

- Immeuble en pierre élevé d'un rez-de-chaussée et de deux étages situé 33 rue Montbazon, cadastré section KE n°68 pour 91 m² et développée de 176 m² environ. La mise à prix est fixée à 340 000 € conformément à l'avis de France Domaine en date du 17 octobre 2013.

Selon les règles propres aux enchères publiques, il est précisé que :

- les conditions de participation sont strictes. En effet, le dépôt d'un chèque de consignation est obligatoire pour participer à la vente
- l'adjudication garantit l'attribution du bien au plus offrant sous réserve du 4ème point ci-après. Elle n'est pas soumise au délai de rétractation ou à des conditions suspensives
- les frais liés à l'intervention du MIN sont à la charge de l'acquéreur
- le processus aboutit à une vente à l'issue d'un délai de surenchère possible de 10 jours. La Ville recevra le prix de vente dans les 45 jours suivant la vente

Le résultat de ces ventes par adjudication vous sera communiqué ultérieurement.

L'article L 2211-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques a classé dans le domaine privé des collectivités, les immeubles à usage de bureaux. Si depuis l'entrée en vigueur du Code en 2006, tout immeuble de bureaux relève du domaine privé, la situation des immeubles acquis et utilisés pour cet usage avant l'entrée en vigueur du CG3P n'est pas certaine.

Aussi, il conviendra de procéder par délibération ultérieure, au déclassement de ces immeubles après leur désaffectation qui interviendra dans le courant de l'été.
Dans l'attente, il vous est proposé de délibérer sur le principe d'une cession de ces immeubles par voie d'ajudication par devant le Marché Immobilier des Notaires.

En conséquence, nous vous demandons Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

Décider :

- le principe de la cession par voie d'adjudication des immeubles situés:

  - 11 rue Père Louis de Jabrun lot de volume 6, cadastré section KH n°215 d'une surface développée de 2 207 m² environ, à 3 650 000 €
  - 3 et 4 place Rohan cadastré section KE n°113 pour 183 m² et n°114 pour 225 m², à 1 950 000 €
  - 17 place Pey Berland cadastré section KI n°21 pour 279 m² à 1 600 000 €
  - 4 rue Elisée Reclus cadastré section KE n°115 de 191 m², à 810 000 €
  - 33 rue Montbazon cadastré section KE n°68 pour 91 m², à 340 000 €

- de mandater à cet effet le Marché Immobilier des Notaires

Autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette opération notamment les cahiers des charges.

ADOPTE A LA MAJORITE
VOTE CONTRE DU GROUPE SOCIALISTE
VOTE CONTRE DU GROUPE ECOLOGISTE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 26 mai 2014

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Nicolas FLORIAN

REC'D 16
02.06.16
PRIORITY 23

Cours d'Albret
Verteuil
KE 5
KE 6
KE 7
KE 8
KE 9
KE 10
KE 11
KE 12
KE 13
KE 14
KE 15
KE 16
KE 17
KE 18
KE 64
KE 65
KE 66
KE 67
KE 68
KE 69
KE 70
KE 71
KE 72
KE 73
KE 74
KE 75
KE 76
KE 60
KE 61
KE 62
KE 184
KE 185
KE 186
KE 187
KE 188
16
16B
N
BORDEAUX
D.L.S.I.
28/04/2014

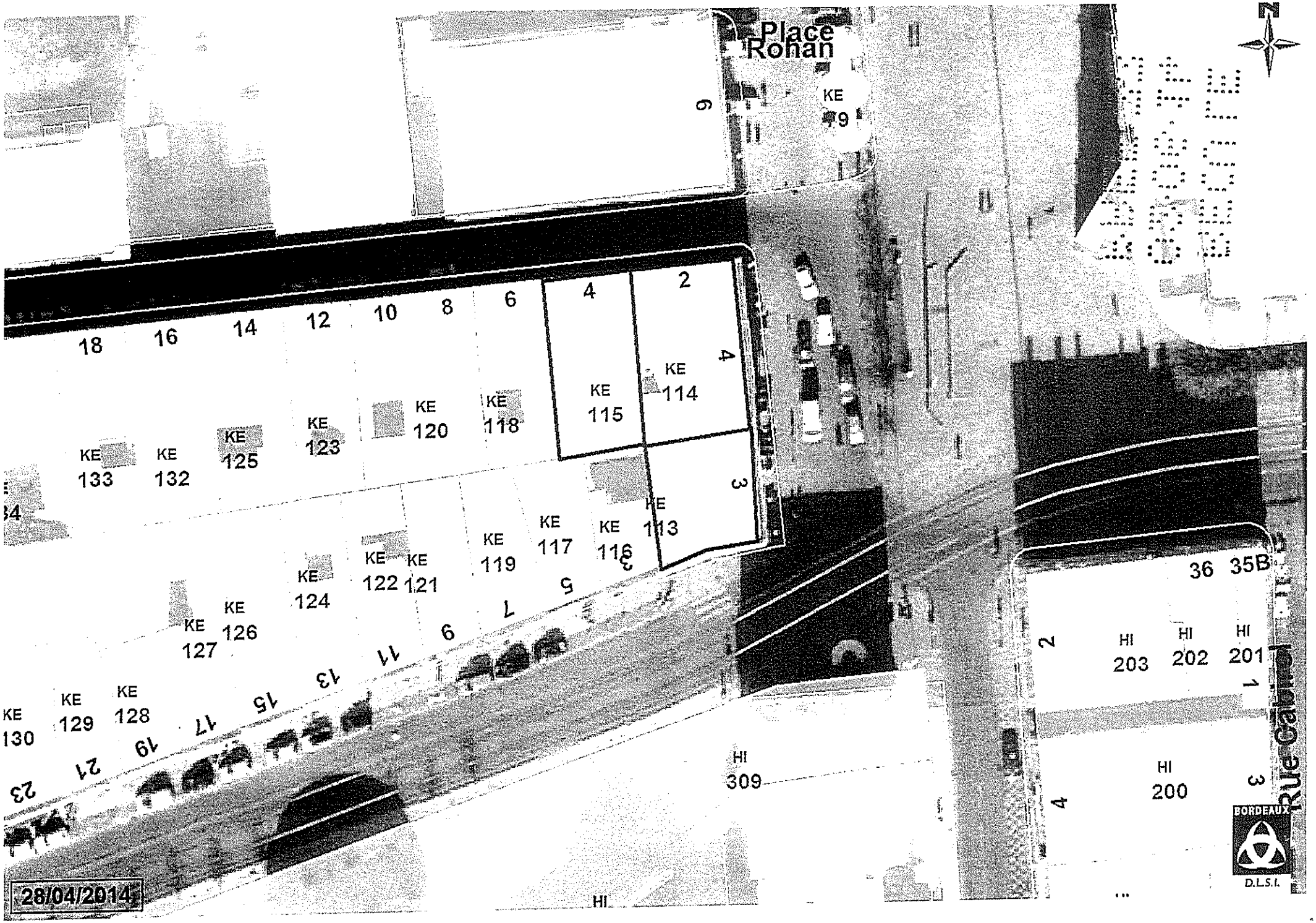
Place Rohan
KE 9
6
18 16 14 12 10 8 6 4 2
KE 115
KE 114
4
KE 120
KE 118
KE 123
KE 125
KE 133
KE 132
3
KE 113
KE 116
KE 117
KE 119
KE 121
KE 122
KE 124
KE 126
KE 127
KE 128
KE 129
KE 130
5 7 9 11 13 15 17 19 21 23
HI 309
HI
36 35B
2
HI 203
HI 202
HI 201
1
HI 200
4
3
Rue Galin
BORDEAUX
D.L.S.I.
28/04/2014

Rue de Ruat
Rue Vital Carles
Rue Beaubadat
Rue Pere Louis de Jabrun
Rue Cleyeras
Place St-Christoly
Place Jean Moulin
BORDEAUX
D.L.S.I.
28/04/2021

de Cheverus
Station
Hôtel de Ville
BORDEAUX
D.T.S.I.